

Grasse, le lundi 5 février 2024

Monsieur Emmanuel DELGRANGE
Directeur
Ecole maternelle Saint-Antoine
manudelgrange@orange.fr

Objet : concours Samuel Paty « se construire citoyen »

CABINET DU MAIRE

Tel : 04 97 05 51 00
Fax : 04 97 05 51 01
REF : JV/MAT
N°121 CAB.24

Monsieur le Directeur,

Emmanuel,

J'ai été informé par Monsieur Jean MOREAU, Président de l'Union Départementale des DDEN des Alpes Maritimes, que l'école maternelle Saint-Antoine faisait partie des 15 lauréates nationales du concours Samuel Paty « se construire citoyen ».

Permettez-moi de vous adresser mes plus sincères félicitations pour cette distinction, qui témoigne une nouvelle fois du travail remarquable réalisé par vos équipes et vous-même afin de faire de votre établissement un lieu où le développement de la citoyenneté est au cœur de l'apprentissage des élèves.

Votre engagement en faveur de votre école doit être salué et fait la fierté de Grasse, qui a la chance de pouvoir compter sur des Directeurs pleinement impliqués en faveur de la jeunesse.

Je vous remercie de bien vouloir transmettre ce message de satisfaction à l'ensemble de vos agents qui s'investissent quotidiennement pour respecter cette exigence.

Vous renouvelant mes félicitations, je vous prie d'agréer, Monsieur le Directeur, l'expression de mes salutations respectueuses.

Le Maire,



Jerome
Jérôme VIAUD

Vice-président du Conseil départemental
des Alpes-Maritimes,
Président de la Communauté d'Agglomération
du Pays de Grasse

Hôtel de ville
BP 12069
06131 GRASSE CEDEX
Tél. 04 97 05 50 00
Fax 04 97 05 50 01

www.grasse.fr